



## COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 24 FEVRIER 2022

Les membres du Conseil Municipal du Plessis-Grammoire, légalement convoqués à 20h30 par M. le Maire le 18 février 2022, se sont réunis au lieu habituel de ses séances le 24 février 2022 à 20h30, sous la présidence de Philippe ABELLARD, Maire.

**Nombre de membres :** - composant le Conseil : 19 - en exercice : 19

### **Étaient présents :**

#### **À l'ouverture de la séance :**

BLANCHARD Bernadette, CADEAU Jean-Louis, BODINIER Élodie, GOMEZ Ludovic, Adjoints.

LEMOINE Bernadette, FOURNIER Denis, PELE Laurent, SIENISKI Danièle, BOUGET Steeve, NORMAND Valérie, MORINIERE Luc, HANDORIN Pascal, BOHN Bruno, ESTIMA Magali, Conseillers Municipaux.

### **Étaient excusés :**

#### **À l'ouverture de la séance :**

JURET Didier, CLOCHARD Nathalie, MAROT Louna, GUITTET Christophe, Conseillers Municipaux,

### **AVAIT DONNÉ POUVOIR DE VOTER EN SON NOM :**

<b><u>Nom du mandant</u></b>		<b><u>Nom du mandataire</u></b>
JURET Didier	à	CADEAU Jean-Louis
MAROT Louna	à	SIENISKI Danièle
GUITTET Christophe	à	BODINIER Elodie

### **Secrétaire : BODINIER Elodie**

**M. le Maire** demande s'il y a des remarques ou des questions sur le procès-verbal de la séance du 27 janvier 2022. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

### **AMENAGEMENT**

#### **1. Adoption d'une convention avec le C.A.U.E. pour l'étude de programmation d'une nouvelle salle polyvalente.**

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :**

- **approuve** la convention, ainsi que son annexe, à conclure avec le C.A.U.E. pour l'étude de programmation pour la création d'une nouvelle salle polyvalente.

- **autorise** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer ladite convention et annexe, ainsi que tout document s'y rapportant.

- **impute** les dépenses au budget principal de l'exercice 2022 et suivant.

## **INTERCOMMUNALITE**

### **2. Désignation du représentant de la commune à la Commission Locale des Charges Transférées (C.L.E.C.T.).**

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :**

- **désigne** M. Laurent PELÉ pour siéger à la commission locale des charges transférées (C.L.E.C.T.) de la communauté urbaine Angers Loire Métropole.

## **INTERCOMMUNALITE**

### **3. Présentation du rapport d'activités d'Angers Loire Métropole pour les années 2019 et 2020.**

Le Conseil Municipal prend acte du rapport d'activités de la communauté urbaine d'Angers Loire Métropole pour les années 2019 et 2020.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **Arrêtés pris par délégation.**

M. le Maire rend compte aux élus des arrêtés pris en vertu de l'article L. 2122-22 du C.G.C.T.

<b>DATE</b>	<b>N°</b>	<b>OBJET</b>
25/01/22	2022-18	Conventions avec l'association Vitamine 8B pour une formation d'escalade aux élèves de l'école primaire Le Chant du Monde
01/02/22	2022-19	Avenant n°1 au marché Préau lot 1 Terrassement - VRD
01/02/22	2022-20	Avenant n°1 au marché Préau lot 4 Etanchéité
02/02/22	2022-21	Avenant n°1 lot 5 "Electricité CFO-CFA" pour la transformation & réhabilitation d'un ancien commercial en médiathèque
09/02/22	2022-22	Convention entre la commune et l'AFCS pour l'implantation de l'ALSH dans les bâtiments communaux pendant les vacances scolaires d'hiver 2022
11/02/22	2022-23	Contrat d'abonnement aux progiciels de la gamme Coloris avec la société COSOLUCE
14/02/22	2022-24	Avenant n°1 au marché ALSH lot 3 charpente-ossature-bardage bois (abroge AR2021-07)
15/02/22	2022-25	Avenant n°1 au marché Préau lot 2 Gros Œuvre

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h51.  
Fait le 25 février 2022,

Secrétaire de Séance  
Elodie BODINIER.



Le Maire,  
Philippe ABELLARD.

